

## ***Lecture du Qur'an pendant Ramadan***

Shaykh 'Abdullah Ibn Salih Al-Fawzan

Abû Umama (*radiallahu 'anhu*) a rapporté que le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : « Récitez le Qur'an, car en effet il viendra le Jour du Jugement comme un intercesseur pour les siens (ceux qui le lisent, le retiennent et le mettent en application). » [1]

Ce hadith indique les vertus de réciter le Qur'an, la grandeur de sa récompense et qu'il intercédera pour ses détenteurs le Jour du Jugement pour leur entrée dans le Paradis.

Nawas Ibn Sam'an (*radiallahu 'anhu*) a rapporté: « J'ai entendu le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) dire : « Le Qur'an sera amené le Jour du Jugement comme les gens qui le mettaient en application. Sourate Al-Baqara et Al-Imran s'approcheront alors d'eux. » Le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) les a assimilées à trois exemples, que je n'ai pas oublié ensuite. Il (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : « Comme s'ils étaient deux nuages ou deux voiles noirs sombres avec de la lumière entre eux deux ou comme deux masses d'oiseaux tendant leurs ailes en l'air, invoquant pour celui qui les a récitées. » [2]

'Abdullah Ibn 'Amr (*radiallahu 'anhu*) a rapporté que le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : « Le jeûne et le Qur'an intercèderont pour le serviteur le Jour du Jugement. Le jeûne dira : « Seigneur, je l'ai éloigné de la nourriture et de la boisson, permets-moi d'intercéder pour lui. » Et le Qur'an dira : « Je l'ai empêché de dormir la nuit, permets-moi d'intercéder pour lui. » Donc on lui permettra d'intercéder. [3]

Donc, il est essentiel pour le jeûneur de beaucoup réciter le Qur'an pendant ces jours bénis et nuits honorables. En effet, il y a une vertu spéciale dans l'abondance des récitation en ces jours, qui n'est pas trouvée un autre mois. Il doit profiter de la noblesse du temps pendant ce mois, dans lequel Allah a révélé le Qur'an.

Il y a un mérite spécial à la récitation du Qur'an pendant les nuits de Ramadan. En effet, la nuit met fin aux occupations des affaires quotidiennes, l'enthousiasme est réveillé et le cœur et la langue plus aptes à réfléchir. Et Allah est celui en qui nous cherchons l'aide.

Il est rapporté que Jibril (*'alayhi salam*) rencontrait le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) chaque nuit de Ramadan et ils étudiaient le Qur'an ensemble. [4]

Donc, si faire du *dhikr* (rappel d'Allah) était meilleur que le Qur'an ou égal à cela (dans ces nuits), ils l'auraient fait tout le temps ou à certains moments alors qu'ils se rencontraient constamment pour cette occasion. Ainsi, ce hadith illustre la préséance d'étudier le Qur'an pendant Ramadan et de se réunir pour cette occasion, de même que de se tourner vers celui qui est plus fort dans sa mémorisation.

Les prédécesseurs de cet Umma récitaient constamment le Qur'an pendant Ramadan. Et quand ils jeûnaient, ils s'asseyaient dans les *masajid* et disaient : « Nous préserverons notre jeûne et ne médiront personne. »

Ils récitait le Qur'an dans leur prière et en dehors. 'Uthman (*radiallahu 'anhu*) achevait la récitation du Qur'an une fois par jour. Et certains Salaf l'achevaient pendant leur *qiyam* de Ramadan en trois nuits. Certains d'entre eux le faisaient en sept jours et d'autres en dix jours.

As-Shafi'i achèverait le Qur'an soixante fois pendant Ramadan, en le récitant en dehors de la prière. Al-Aswad récitait tout le Qur'an en deux nuits de Ramadan. Qatada complétait toujours le Qur'an en sept jours. Il le faisait en trois jours pendant Ramadan et pendant les dix derniers jours, il le faisait chaque nuit. Leurs narrations concernant cela sont célèbres.

Al-Hafidh Ibn Rajab (*rahimahullaah*) a dit : « L'interdiction de réciter le Qur'an en moins de trois jours (comme exposé dans un hadith) a seulement été mentionnée en ce qui concerne ce qui doit être fait sur une base normale. Quant aux temps spécifiques qui sont vertueux, comme le mois de Ramadan et particulièrement les nuits dans lesquelles la nuit *d'Al-Qadr* est cherchée. Ou des lieux vertueux, comme Makkah pour celui qui y vient sans y résider, alors il est recommandé de beaucoup réciter le Qur'an en ces temps et lieux, en cherchant leurs mérites. Ceci est l'avis d'Ahmad, Abu Ishaq et d'autres savants. Et les actions d'autres indiquent ce qui a été exposé précédemment. » [5]

La personne récitant le Qur'an doit observer les comportements appropriés à la récitation. Parmi lesquels: faire son intention sincèrement pour Allah, réciter en état de pureté, employer le *Siwak* et réciter en réfléchissant à sa signification et en étant totalement conscient. Allah dit :

**« un Livre, que Nous vous avons révélé afin que ses versets soient pesés, afin que les gens doués de compréhension se rappellent. »**

Aussi, parmi les comportements de la récitation est que l'on n'arrête pas sa récitation pour parler à quelqu'un. En effet, de nombreuses personnes assises pour réciter le Qur'an arrêtent leur récitation et parlent à leurs voisins. Ce n'est pas approprié puisqu'il se détourne de la récitation sans une raison valable.

Et celui qui récite doit agir sur le Qur'an, rendre permis son *halal* et interdire son *haram*, pour que le Qur'an puisse être une preuve pour lui le Jour du Jugement et intercéder pour lui pour l'entrée aux jardins du bonheur.

Notes de bas de page :

[1] *Sahih* Muslim

[2] Rapporté par Muslim (804)

[3] *Sahih* Muslim (804)

[4] Al-Bukhari (1/30) et Muslim (2308)

[5] *Lata'if-ul-Ma'arif* : pg. 102-103